

# **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 24 JUIN 2025**

Lieu : Archizoom- EPFL

Date : Jeudi 24 juin 2025, 19h00

Présences : 12 coopérateurs présents et 2 coopérateurs en visioconférence

L'Assemblée générale extraordinaire est précédée d'une visite de l'exposition de l'EPFL intitulée « Sunshine on architecture » sous la conduite experte de Sophie, une assistante étudiante EPFL.

Luna Zufferey, notre mascotte, ouvre l'Assemblée générale extraordinaire à 19h00.

## **1. Mot introductif**

Jean-Christophe Zufferey remercie les coopérateurs présents et explique que l'administration de la coopérative a souhaité convoquer cette AGE, malgré un ordre du jour restreint, pour formaliser l'achat d'une petite centrale photovoltaïque afin de pouvoir réaliser un RCP virtuel.

## **2. RCP virtuel et rachat de la petite centrale APEMS**

Il s'agit d'un regroupement de consommation propre virtuel (RCP virtuel), nouveauté introduite dans la nouvelle loi fédérale sur l'énergie de 2024 et décrite en détail dans l'ordonnance du début 2025.

L'opération consiste à regrouper le bâtiment de la Coquerellaz, propriété de la commune d'Ecublens, qui héberge notre première centrale photovoltaïque, avec un bâtiment voisin, également propriété de la commune, l'APEMS (Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire), qui dispose sur son toit d'une petite centrale photovoltaïque de 6 kWc construite en 2016. La combinaison des deux permet d'augmenter légèrement la production totale, mais surtout d'augmenter sensiblement l'autoconsommation cumulée des deux bâtiments et donc d'augmenter la rentabilité de cette centrale. Deux autres consommateurs à proximité pourraient également y être raccordés : l'abri PC et l'appartement du concierge de la Coquerellaz.

Les discussions avec la commune et le GRD ont débuté en octobre 2024 et ont fait l'objet d'un projet de contrat avec la commune en mai 2025 ainsi que d'un autre contrat avec les SIE.

Le prix de vente de la centrale de l'APEMS, objet de la votation du jour, a été fixé à 6'000 CHF. Le taux d'autoconsommation du RCPv par rapport à la Coquerellaz actuellement passerait de 37 à 47%.

Cet achat peut être financé par les fonds propres de notre coopérative et ne nécessite pas de nouvelle levée de fonds.

Jean-Christophe tient à remercier très chaleureusement tous les membres de l'administration qui ont contribué à préparer ce projet, tant sur le plan technique que juridique.

### 3. Votation

Les membres présents et en ligne adoptent cet achat à l'unanimité et demandent à l'administration de conclure les négociations avec les partenaires et de signer les contrats.

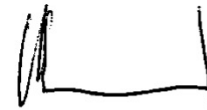
### 4. Divers

Deux projets à l'étude sont évoqués en assemblée : celui de Blein-Meyer à Épagny et celui du Caux Palace, mais dans les deux cas, il est encore trop tôt pour espérer une réalisation prochaine.

L'équipe admin continue à chercher et analyser constamment de nouveaux projets.



Le président, Jean-Christophe Zufferey



Le secrétaire, Philippe Vollichard

### Annexes

- Présentation Powerpoint